Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212901458-20251215-DEL58_2025-DE

COMMUNE DE CONFORT-MEILARS
(FINISTERE)
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 11
Exprimés : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 11 décembre 2025.
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Mme Annick COADOU-THOMPSON ayant donné procuration à M. Laurent COATMEUR et M. Romain GOURLAY ayant donné procuration à Mme Marion CARVAL et M. Jean-Yves QUÉRÉ absents excusés.
Secrétaire : Marion CARVAL.

N°2025/058 – Tarifs communaux 2026.

Les tarifs communaux 2025 s'établissent de la manière suivante :

- ***Location de la salle polyvalente :***

- Réunions, conférences d'utilité publique, assemblées générales et activités des associations de la commune : Gratuit,
- Activités avec repas des associations communales : Gratuit,

Réservation possible uniquement du lundi au jeudi :
- Réunions, manifestations diverses, assemblées générales d'entreprises sur une journée : 200 €
- Réceptions privées, évènements par des particuliers sur une journée : 200 €,

Réservation possible uniquement le week-end (samedi et dimanche) :
- Locations aux habitants de la commune : forfait 2 jours 300 €,
- Locations aux personnes extérieures et associations extérieures à la commune : forfait 2 jours 450 €,

- ***Location d'une table et de 2 bancs*** (6 personnes assises) : 10 €

- ***Location d'un barnum pliable, 4X4*** *: 50 € le week-end*

- ***Cimetière :***
  Concession simple (2 m²) : 30 ans : 120 €
  50 ans : 180 €

- Concession double (4 m²) : 30 ans : 240 €
  50 ans : 350 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212901458-20251215-DEL58_2025-DE

- Colombarium : 10 ans : 150 €
  15 ans : 300 €
  30 ans : 450 €

- ***École :***

- Cantine : 3.00 € par repas pour le 1er enfant
  2,90 € par repas pour le 2ème enfant
  2,80 € par repas pour le 3ème enfant
  3,70 € par repas pour les enseignants et personnes extérieures.

- Garderie : 1,00 € le matin
  1,20 € le soir la première heure (avec goûter)
  1,00 € les suivantes

Il est proposé au conseil municipal de maintenir les tarifs 2025 en 2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité :
- **VALIDE** le maintien des coûts des tarifs communaux en 2026.



Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU